

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

42

Octobre 2011

Sommaire

- Rentrée Scolaire
- La cantine
- Mise en eau de la fontaine
- Humeurs ...
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Listes électorales
- Centre de loisirs
- Recensement de la population
- ZA des Lavours

Rentrée scolaire 2011-2012

Ecole maternelle : 62 élèves en 2 classes



B.IMBERT, M.DEL CIANCIO, C.MICHEL, F.CHARNAY, V.ABDELGHAFOUR et N.DEL CIANCIO
F.PAY absente sur la photo

Classe	Nombre d'élèves	Professeurs
Petits - Moyens	32 enfants	Carole MICHEL - directrice
		Myriam DEL CIANCIO - ATSEM
Moyens - Grands	30 enfants	Véronique ABDELGHAFOUR
		Fanny PAY le vendredi
		Nicole DEL CIANCIO - ATSEM

Francine CHARNAY - ATSEM aux écoles maternelle et primaire
Blandine IMBERT est titulaire remplaçante

Ecole primaire : 103 élèves en 4 classes



Valérie TODARO, Karine MITAUX, Marianne CROZET, Clémentine GALET et Pierrick CHEVOGEON
Béatrice DEBOST et Laurent CALAMARTE absents sur la photo.

Classe	Nombre d'élèves	Professeurs
CP/ CE1	25 enfants	Béatrice DEBOST – directrice
		Clémentine GALET
CE1/ CE2	26 enfants	Valérie TODARO
		Laurent CALAMARTE
CE2/ CM1	25 enfants	Marianne CROZET
CM2	27 enfants	Karine MITAUX
		Clémentine GALET

Pierrick CHEVOGEON est titulaire remplaçant

OCTOBRE 2011

Samedi 1 : Challenge Marco organisé par Les Vétérans du Foot

Mercredi 5 : Don du sang au Complexe du Lange de 10h00 à 12h30

Dimanche 23 : Exposition artisanale du Club de l'amitié du Lange

Vendredi 28 : 19h30, Soirée des récompenses, Municipalité

NOVEMBRE 2011

Vendredi 11 : Commémoration de l'armistice de 1918 à 10h30

Samedi 19 : Soirée théâtre à 20h30 par le Club de théâtre « Les Chats »

Samedi 26 : Repas des Aînés Municipalité et C.C.A.S.

DECEMBRE 2011

Samedi 3 : Soirée théâtre à 20h30 par le Club de théâtre « Les Chats »

Dimanche 4 : Loto du Sou des Ecoles à 15h00 au Complexe du Lange

Samedi 10 : Noël en fête de l'ASCOR à 18h00

Dimanche 18 : Thé dansant organisé par la Gymnastique volontaire



Cantine : départ et arrivée

Après avoir été aux petits soins pour les enfants de la cantine pendant huit ans, Mme MITAUX a fait valoir ses droits à la retraite. Elle veillait particulièrement à la qualité des repas proposés par le traiteur et savait y apporter sa petite touche personnelle pour que chaque enfant mange. Elle savait aussi les convaincre de goûter à tous les mets proposés. Avec elle, certains enfants ont appris qu'il existait autres choses que les « saucisses purées ».

Nous lui souhaitons une bonne retraite.

C'est Madame TEYSSIER qui prend la relève. Déjà employée par la mairie pour l'entretien des locaux, elle a aussi assuré des remplacements à la cantine et des garderies. Avec elle, le fonctionnement de la cantine devrait s'inscrire dans la continuité et comme c'était le cas avec Madame MITAUX, recueillir la reconnaissance des enfants.



Départ en retraite de
Mme MITAUX



Mesdames TEYSSIER et CHARNAY avec les enfants



Mise en eau de la fontaine, rue du Commerce

La remise en eau des fontaines communales se poursuit progressivement en fonction des possibilités techniques et des aménagements qui se feront à proximité. Après celle de la mairie, c'est celle de la rue du commerce qui reprend vie et redonne un certain cachet à ce quartier. Cette fontaine fonctionne en circuit fermé, l'eau est donc impropre à la consommation et inadaptée à l'arrosage des végétaux.





Humeurs ...

Il est regrettable de constater des actes d'incivilité inadmissibles dans notre commune.

En effet, certaines personnes se conduisent de manière désolante en déposant n'importe quoi entre les containers mis en place pour la collecte des verres et des papiers.

Nous rappelons pour la énième fois qu'il y a possibilité en début de mois, le mercredi, de déposer le matériel encombrant et mieux encore, **la déchetterie de VEYZIAT, gratuite, est ouverte tous les jours.**

Alors, arrêtons les dépôts sauvages en catimini, le soir.

Les fautifs se reconnaîtront.

NOTA : La benne à déchets verts rue du chemin de fer fermera le 5 novembre avant une réouverture au printemps 2012.

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 41

Il s'agissait de la stèle des Granges à proximité de la ferme JACQUAND et du chalet des chasseurs.



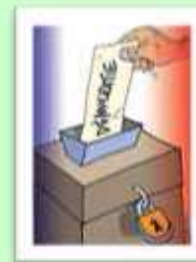
Inscription sur les listes électorales

En 2012, les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai, suivies des élections législatives les 10 et 17 juin.

Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mardi ou le jeudi de 10h00 à 12h00) munis des documents suivants :

- Pièce d'identité en cours de validité (C.N.I. ou passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (factures EDF GDF ou téléphone)

Les inscriptions doivent être enregistrées avant le vendredi 30 décembre à 17h00.



Centre de Loisirs

Au mois de juillet, quarante enfants se sont donnés rendez-vous au centre de loisirs de la commune.

Pendant 3 semaines, du lundi 4 juillet au vendredi 22 juillet, les activités ont été encadrées par une directrice accompagnée de trois animateurs.

La première semaine était basée sur le thème des petits explorateurs à la découverte de la nature, la deuxième semaine consacrée au sport et la dernière dédiée au journalisme.

Un intervenant du Sidéfage a proposé des jeux pour apprendre le tri et la création de sculptures à base de matériaux de récupération.

La grande sortie a emmené les enfants à la plaine tonique de MONTREVEL EN BRESSE. Entre les jeux aquatiques et la tyrolienne, ils ont vraiment apprécié cette journée. Une autre sortie « nature » a eu lieu au POIZAT.



Une nouveauté cette année, les parents pouvaient inscrire leurs enfants en journée continue avec le repas. Les enfants ont savouré les barbecues préparés par le traiteur. Une expérience à renouveler l'année prochaine.

Recensement de la Population



Du 19 janvier 2012 au 18 février 2012 aura lieu le recensement de la population. A cette occasion, un comptage complet de tous les habitants de la commune ainsi que de tous les logements habitables sera donc réalisé par des agents recenseurs qui se rendront dans toutes les familles. Ils vous remettront des imprimés à remplir mais seront également là pour vous aider en cas de besoin.

Le recensement est obligatoire, nous vous remercions donc de réserver un bon accueil à l'agent qui vous rendra visite et de rendre les questionnaires remplis au plus juste.

ZA des Lavours



L'entreprise DEVIRIS s'installe à côté de MARTIPLAST
Recyclage et régénération des plastiques



La société D.M.A. agrandit son bâtiment.
Fabrication de machines spéciales